

# Loi Sapin II : pourquoi est-il crucial que votre entreprise identifie les tiers sous sanction

La réglementation mondiale évolue. Qu'en est-il de votre entreprise ?!

Depuis l'entrée en vigueur de la loi dite Sapin II, les entreprises françaises d'au moins 500 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 millions d'euros sont tenues de mettre en œuvre un programme de lutte contre la corruption. Cela inclut une obligation d'évaluer leurs clients et fournisseurs de premier rang ainsi que leurs intermédiaires pour s'assurer qu'ils ne sont pas sujet à une sanction judiciaire.

Selon une étude Grant Thornton, réalisée fin 2018 auprès de 3.000 décideurs, seules 6% des entreprises sont réellement conformes à leurs obligations. Sans la mise en place d'un processus de vérification, votre entreprise encourt des peines pénales lourdes : une amende pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros ou 10 fois le produit tiré de l'infraction pour les personnes morales, et de 5 à 10 ans de prison et de 500.000 à 1 million d'euros d'amende pour les personnes physiques.



## 8 raisons pour automatiser l'évaluation de vos partenaires commerciaux

### 8. L'e-commerce en forte croissance

Avec la croissance constante du e-commerce, il est indispensable pour votre entreprise de vérifier ses transactions en ligne et expéditions.

### 1. Des listes en constante évolution

Les listes de parties sous sanctions évoluent constamment. Votre entreprise doit avoir accès aux dernières mises à jour pour être plus efficace.

### 7. L'examen des transactions financières

Le traitement de transactions à destination ou par le biais des institutions financières est assujéti à la vérification des tiers. La non-conformité a déjà donné lieu à des amendes de plusieurs millions de dollars.

### 6. La mise en place d'un journal d'audit

Votre entreprise est tenue de démontrer qu'elle a pris les mesures raisonnables pour éviter de commercer avec des personnes ou entreprises interdites. Il est donc nécessaire de mettre en place une solution qui vous permet de prouver votre due diligence qui intègre un journal d'audit.

### 5. Des sanctions sans précédent

La fréquence, le nombre et le montant des sanctions liées à l'absence de due diligence augmentent. Le montant moyen est en hausse, et de récentes amendes ont atteint des niveaux records.

### 4. Un grand volume de données

Le grand volume d'informations et d'enregistrements à vérifier, associé au grand nombre de listes et à leur constante évolution, rendent la vérification presque impossible sans une solution automatisée.

### 2. Une multiplication des listes

Face à la multiplication des listes qui étendent la portée des sanctions traditionnelles à d'autres secteurs tels que la cybersécurité, une solution automatisée permet d'examiner simultanément toutes les listes qui vous sont nécessaires.

### 3. Une visibilité sur l'historique des listes de tiers sous sanctions

Votre entreprise doit avoir une visibilité sur l'historique des listes et relier les résultats des vérifications qui ont été faites aux listes de l'époque afin de réduire au minimum le risque de sanction.

Pourquoi automatiser l'évaluation de vos partenaires commerciaux

## Évaluez grâce à la technologie !

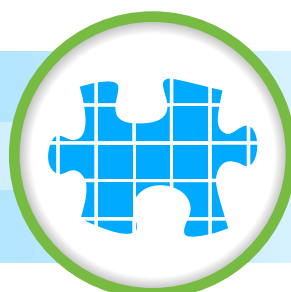
Créé en 1981, Descartes System Group est un acteur mondial, éditeur de logiciels. Notre solution de screening permet de couvrir des centaines de listes de tiers sous sanctions. Elle permet ainsi à votre entreprise d'évaluer facilement vos partenaires et de minimiser les risques en :



Intégrant des processus de screening personnalisés et dynamiques



Réduisant le risque d'amendes et de sanctions grâce à l'automatisation des processus



Renvoyant les données de votre ERP



Installant très rapidement des solutions de vérification simples à utiliser et qui peuvent être paramétrées pour optimiser leur utilisation en fonction de votre domaine d'activité et de vos pays d'activité



Cliquez [ici](#) pour nous contacter et obtenir plus d'informations sur notre solution de Denied Party Screening

DESCARTES™

info@descartes.com | www.descartes.com/fr  
Nous vous invitons également à nous rejoindre sur [LinkedIn](#)  
© 2017 The Descartes Systems Group Inc. All rights reserved.